



COMMENT LES EXPLOITATIONS FAMILIALES PEUVENT-ELLES NOURRIR LE SÉNÉGAL ?

Synthèse des résultats de la première étape d'une étude de la Fédération des ONG du Sénégal (FONGS) sur la productivité globale des exploitations familiales (EF) agricoles au Sénégal, des perspectives pour la poursuite d'une réflexion et du rôle que sont appelées à jouer les organisations de producteurs.

Depuis octobre 2008, la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS) évalue la capacité de l'agriculture familiale à alimenter les populations sénégalaises. Au cours d'un atelier tenu en février 2010, la FONGS a confirmé l'hypothèse de départ quant à la capacité des exploitations familiales de nourrir les Sénégalais.

En résumé, le document de la FONGS démontre que si l'agriculture familiale ne nourrit pas actuellement le Sénégal, elle contribue de façon très significative à l'alimentation des populations, notamment rurales.

D'après les résultats obtenus, elle pourrait nourrir le pays si certaines conditions étaient assurées : repenser l'approche de leur productivité, penser les politiques d'aménagement de l'espace de telle sorte que les exploitations familiales (EF) maîtrisent mieux cet espace et renouvellent leurs bases de ressources naturelles, et assurer leur insertion dans un tissu économique et social régional qui stimule leurs progrès.

1 PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DES EF SÉNÉGALAISES

Quelques statistiques sur les exploitations familiales (EF) sénégalaises

- 95 % des exploitations agricoles sont des exploitations familiales, il s'agit donc de la forme dominante d'exploitation agricole qui produit la majeure partie de la production alimentaire d'origine nationale.
- Elles répondent à 60 % de la demande nationale en alimentation.
- 91 % de la main d'œuvre de ces exploitations est familiale (57 % masculine et 43 % féminine).
- Elles emploient près de 50 % de la population nationale.

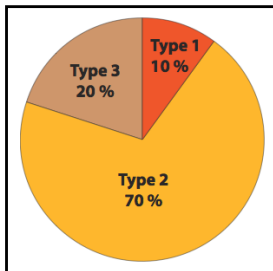
Grande capacité de résilience et d'adaptation

Les EF ont su s'adapter aux conséquences des calamités naturelles, des crises économiques et à l'évolution de la demande en accroissant leur production céréalière, développant leur élevage, introduisant de nouvelles spéculations et diversifiant leur production.

En améliorant les performances des EF, on contribue :

- à l'autonomie alimentaire et financière de la famille rurale,
- à nourrir le Sénégal et à augmenter la richesse nationale,
- à la gestion durable et la reproduction des ressources naturelles,
- au dynamisme des économies locales et nationale ainsi qu'à la sécurité alimentaire des populations.

Types d'EF*



- Type 1 Bonnes performances et bonne sécurité (10 %)
- Type 2 Assez bonne sécurité (70 %)
- Type 3 En insécurité (20 %)

*Données du projet EXFAM confirmées par la FONGS.

Facteurs-clés pour l'amélioration de la productivité

- L'autosuffisance alimentaire de la famille
- La capacité d'amélioration durable de la production primaire
- La capacité de combinaison des activités agro-sylvo-pastorales et des activités non agricoles
- La maîtrise des dépenses familiales
- La capacité d'accès à un crédit adapté et la maîtrise de l'endettement

2 LA MAÎTRISE DE L'ESPACE

L'espace, bientôt saturé et très inégalement réparti, est l'enjeu de fortes compétitions dont l'issue déterminera l'avenir de l'agriculture familiale.

Préoccupations

- Le paysan dont l'espace est menacé est lui-même menacé (social et politique) ;
- Les jeunes ne réussissent plus à projeter leurs rêves sur l'espace rural (psychologique et culturel) ;
- La qualité des ressources naturelles et la productivité de la terre restent précaires (technique et économique).

Trois cas de figure identifiés par l'étude

- EF avec espace disponible et bien exploité
- EF disposant de l'espace mais ne pouvant pas l'exploiter totalement
- EF bloquées par le foncier avec espace complètement saturé

Quatre éléments-clés de la maîtrise paysanne de l'espace

- Modes d'organisation et de gestion de l'espace
- Maîtrise de l'espace en matière de disponibilité et de valeur actuelles et futures
- Exploitation et valorisation des ressources naturelles
- Dimensions politique et juridique du foncier et de la gestion des ressources naturelles (GRN)

Pour un débat politique sur la gestion concertée de l'espace, il faut que :

- les acteurs publics investissent
- les organisations paysannes sachent résister, osent dénoncer les situations d'abus et se battent pour que la nouvelle Loi foncière ne favorise pas la dépossession des paysans.

3 UN NOUVEAU TISSU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le Sénégal ne réussit pas à se nourrir lui-même, bien qu'il demeure un pays agricole et les conditions de vie dans le monde rural n'assurent pas le bien-être aux populations. L'économie rurale et les politiques sont donc à repenser pour rendre plus attractive la vie dans le monde rural ; rendre l'économie rurale plus performante et favoriser une plus grande prise de responsabilité des acteurs ruraux.

En régénérant le tissu économique et social du monde rural, on obtient un triple impact :

- Rendre la vie dans le monde rural plus attractive, ce qui permet d'y retenir les jeunes et de freiner la dispersion des familles ;
- Rendre l'économie plus performante et on accroît la richesse grâce à des services et à des infrastructures appropriés ;
- Favoriser une plus grande prise de responsabilité des acteurs ruraux à travers, notamment, une réelle décentralisation.

Quatre facteurs-clés pour la construction d'un nouveau tissu économique et social

- Existence, adaptation et impact des investissements publics et privés ;
De tels investissements, sur les plans économique et socioculturel, peuvent favoriser la communication et le désenclavement, la connexion au marché et l'accès à des services de base, etc.
- Émergence et fonctionnement de pôles de développement dans les régions
Ceux-ci favorisent la circulation des marchandises, des personnes et des idées et concentrent les activités.
- Dynamiques économiques et sociales portées par la diaspora
Les apports de la diaspora (originaires des régions établis en ville, exodants et immigrés) peuvent être déterminants. Leur régularité, leur ampleur et leur nature permettent une intégration dans les dynamiques locales de développement.
- Effets de la gouvernance sur le tissu économique et social
La transparence et l'équité dans la gestion des ressources publiques sont souhaitables, notamment à travers la mise en place de mécanismes et d'outils de concertation, de négociation et d'adoption de politiques favorables aux paysans.

4 RÔLES DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Les organisations de producteurs sont appelées à défendre et à représenter les intérêts de leurs membres auprès des décideurs et des investisseurs publics.

Il faudra, pour une amélioration de la productivité globale des EF, qu'elles mettent de l'avant les priorités suivantes, en évitant les écueils du productivisme qui peut se traduire par une baisse de l'emploi et une détérioration des ressources :

Développement durable de l'agriculture

- Préservation de l'environnement et des ressources naturelles
- Dynamisation du tissu social et économique du monde rural

Pour une meilleure maîtrise de l'espace, elles devront :

- contribuer au débat politique sur la gestion concertée de l'espace et faire en sorte que les acteurs publics investissent
- savoir résister,
- oser dénoncer les situations d'abus et
- se battre pour que la nouvelle Loi foncière ne favorise pas la dépossession des paysans.

Pour favoriser le développement d'un tissu économique et social plus stimulant pour les EF, elles auront à :

- assurer la défense du modèle de l'exploitation familiale
- veiller à ce qu'on privilégie l'agriculture familiale quant aux effets d'entraînement de l'agriculture dans le développement
- encourager le développement d'appuis vers des activités para-agricoles
- démontrer l'importance du financement des investissements productifs de l'exploitation familiale
- intéresser les membres et leaders des OP à s'engager dans les conseils ruraux et régionaux.

5 PROCHAINES ÉTAPES

Dans les mois à venir, la FONGS, en collaboration avec le CNCR et d'autres acteurs du développement rural, compte poursuivre la réflexion sur l'amélioration de la productivité des EF.

Des études à conduire avec des consultants

- Contexte global de l'agriculture sénégalaise – implication des politiques régionales et internationales et des facteurs transversaux : dérégulation climatique, accélération de l'urbanisation.
- Analyse chiffrée sur les productions et les marchés : Quelle est la part des exploitations familiales dans la production agro-sylvo-pastorale ? Quelle est la part des exploitations familiales dans les marchés ?

Des ateliers à conduire avec des fédérations membres du CNCR

- Analyse de la contribution de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire du Sénégal.
- Analyse de la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire du Sénégal.

6 À VENIR EN OCTOBRE 2010 : FORUM SUR LA PRODUCTIVITÉ DES EF

Le CNCR et la FONGS tiendront, en octobre 2010, un forum sur la productivité des EF pour :

- Rendre visibles la place, le rôle et la contribution des exploitations familiales et de leurs organisations à la sécurité/souveraineté alimentaire
- Alimenter le plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale auprès des pouvoirs publics, des autres organisations du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers
- Alimenter les propositions pour le portage par le mouvement paysan ouest-africain et continental

Pour devenir partenaire de cette initiative ou obtenir de l'information, veuillez communiquer avec le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal

+221 33 827 74 53
cncr@cncr.org

ou consulter le site de la FONGS : www.fongs.sn/



Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)

Villa N°30, Liberté 6 Extension, Dakar
BP 249, Poste de Fann, Dakar, Sénégal
Fixe +221 33 827 74 53 • Télécopie +221 33 827 70 88
<http://www.cncr.org> • cncr@cncr.org